

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Arrêté du 2 février 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs dans les établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture

NOR : AGRS1502870A

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 2 février 2015, est autorisée au titre de l'année 2015 l'ouverture d'une première session pour le recrutement de professeurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture.

Le nombre total de places offertes à cette première session est fixé à seize.

Ces concours sur titres, épreuves, travaux et services sont ouverts dans les disciplines et les sections de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA) suivantes, conformément au tableau ci-après :

ÉTABLISSEMENT	NUMÉRO de l'emploi	DISCIPLINE	NUMÉRO de section CNECA
Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro)	PR 02-149	Agronomie-agroécologie	5
	PR 02-895	Hydrologie et qualité des eaux dans les paysages cultivés	2
Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agrocampus Ouest)	PR 07-307	Economie des organisations appliquée aux PME et coopératives	9
	PR 07-640	Science du sol et relations avec le végétal appliquées aux sols horticoles et urbains	2
Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup Dijon)	PR 06-283	Economie et analyse des politiques	9
Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA)	PR 09-349	Pathologie des animaux de production	8
	PR 09-328	Biochimie médicale	1
	PR 09-792	Anatomie des animaux domestiques	7
Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup)	PR 10-399	Dermatologie	8
	PR 16-600	Sciences des aliments	4
Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (ONIRIS)	PR 11-474	Inspection sanitaire et sécurité biologique des animaux de production	4
Ecole nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT)	PR 12-524	Histologie	7
	PR 12-530	Chirurgie des animaux de compagnie	8
Ecole nationale des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	PR 15-932	Viticulture	5
Ecole nationale supérieure de paysage Versailles (ENSP)	PR 20-030	Sciences de l'homme et de la société	9
Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse (ENFA)	PR 23-336	Didactique de l'information - médiation numérique des savoirs	9

Ces concours de première session sont organisés selon les modalités suivantes :

- la date limite du retrait des dossiers d'inscription (formulaire à remplir, profil de poste, guide de rédaction du rapport d'activité) est fixée au jeudi 12 mars 2015, à 17 heures ;

- la date limite du dépôt des dossiers d'inscription (formulaire rempli, rapport d'activité rédigé, copie des principaux titres et diplômes) est fixée au vendredi 13 mars 2015, le cachet de la poste faisant foi.

La composition du jury et la liste des candidats admis à concourir feront l'objet pour chaque concours d'arrêtés distincts du ministre chargé de l'agriculture précisant les dates d'épreuves.

Conformément à l'article 30 du décret n° 92-171 du 21 février 1992 modifié portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture, les emplois ouverts aux concours sont susceptibles d'être préalablement offerts à la mobilité (mutation, détachement). Les candidats sont invités à s'informer de cette situation auprès des établissements dans lesquels sont affectés les emplois auxquels ils postulent, tout renseignement complémentaire pouvant être obtenu auprès de chaque établissement organisateur du concours dont la liste et les coordonnées ainsi que les profils de postes sont accessibles à l'adresse suivante : www.sup.chlorofil.fr.